

CIRCUITS

CHARADE DÉRANGE...

Le site de Charade (63), construit en 1958, et où les Grands Prix de France moto se sont tenus de 1959 à 1967 et de 1972 à 1974 (photo ci-contre : Phil Read en 1974), dérange les riverains. Alors qu'il est actuellement géré en économie mixte par le Conseil général du Puy-de-Dôme et des actionnaires privés, certaines personnes souhaitent sa disparition pure et simple. Un climat tendu règne donc entre les riverains et le personnel du circuit. Pour sauver le site où est installé un complexe d'enduro (Enduro parc) et une école de pilotage moto, une association dénommée « Agissons pour Charade » s'est constituée et récolte des fonds (5 € pour les particuliers et 50 € pour les entreprises), afin de proposer des solutions pour que le circuit continue d'exister. Plus d'infos sur : www.pour-charade.fr

